

Discours du 23 juin 2024
(80ème anniversaire de la pendaison)

80 ans c'est loin, mais c'était hier. C'était hier qu'à l'heure où je vous parle quatorze dunois sont morts, victimes de la barbarie nazie, pour que vive notre pays.

Comme mes collègues Maires de Saint-Sixte et Caudecoste l'ont fait dans la matinée, je voudrais apporter une contribution si modeste soit-elle à l'édifice du devoir de mémoire qu'il nous incombe de transmettre aujourd'hui aux futures générations, comme il nous incombera de le faire demain.

Ce parcours mémoriel est une première qui réunit nos trois communes, trois communes dont le sort a été lié le 23 juin 1944, victimes d'une horde sauvage, constituée d'êtres qui n'avaient qu'une lointaine parenté avec l'homme.

L'actualité rythmée par des conflits humains, avec une guerre à nos portes et qui semble-t-il aurait tendance à vouloir s'étendre doit nous faire prendre conscience que malgré le fait que nombre d'entre nous ne l'ont pas vécu, une guerre c'est dévastateur. Destructures matérielles certes, destructions humaines aussi, mais surtout destruction de l'homme dans son intégrité, et dont les séquelles sont ressenties par plusieurs générations en aval.

Le 23 juin 1944 alors que la nature luxuriante et généreuse offre ses plus beaux atours, l'odeur des foins coupés, les cerisiers chargés de fruits rouges, laisse espérer une journée favorable aux travaux des champs à mille lieues des quatorze vies arrachées à notre bastide.

Ce 23 juin 1944, après les exactions commises à Saint-Sixte et Caudecoste, une colonie d'environ 200 hommes arrive à pied, à Dunes, l'arme à la main.

Parvenue vers onze heures sur la place centrale, l'officier en charge de la colonne ordonne sous la menace d'un revolver à Mr

Demonchy, secrétaire de Mairie à l'époque, de rassembler tous les hommes valides du village.

C'est le garde champêtre qui à grands roulements de tambour est chargé de diffuser l'avis à la population.

L'officier allemand possède une liste de 42 noms, et c'est environ 70 hommes qui sont réunis sous les arcades de la Mairie.

Tous les hommes sont dépouillés de ce qu'ils portent sur eux.

Pendants ce temps, d'autres soldats pénètrent dans les maisons bordants la place et s'emparent de tous les accessoires nécessaires en prévision des exactions par pendaison qu'ils ont décidé.

Tables et chaises sont portées sous le balcon devant l'entrée du bâtiment qui hébergeait jadis le bureau de poste. Un vieux câble est découpé en morceaux.

Roger DUBLIN

Yvon DUBURC

Louis DUFOUR

Gaston MARTIN

Martial MARTIN

Paul MASSON

Maurice MAUQUIE

Jean PELERAN

Franck ST MARTIN

Marcel TONNELE

Martial MARTIN

Sont pendus au balcon.

Jacques MOUSSARON sera abattu dans le carrelot en essayant de fuir.

Jean JEAMBERT sera abattu dans son champs au lieu-dit Bouyou.

Georges CARPUAT sera également abattu dans son champ au lieu-dit Grangé.

Tous ont perdu la vie pour certains à la fleur de l'âge, tous victimes de la folie meurtrière des soldats SS avinés.

L'œuvre de mort terminée, les SS se mettent à boire et à chanter, puis le village est mis à sac.

Les onze cadavres resteront pendus au balcon, si serrés que les corps se touchent.

Une estafette motocycliste arrive, portant un ordre de repli.

Le camion de M. Roubelet est réquisitionné pour rapatrier les allemands sur Valence d'Agen.

C'est à cette circonstance fortuite que le village de Sistels où les allemands devaient se diriger sera épargné ses habitants échappant au cruel destin qui leur était réservé.

Malgré l'interdiction formelle des SS, les corps sont dépendus en début d'après-midi et restitués à leurs familles à l'aide d'une voiture à cheval.

Dans la nuit et le lendemain, quatorze cercueils seront construits à la hâte, les tombes creusées par quelques hommes courageux.

Une seule personne sera autorisée d'assister aux obsèques avec interdiction de passer à l'église.

Ainsi s'est terminée la terrible tragédie qui a marqué la population de Dunes et des environs.

Je sais que l'évocation de ces douloureux souvenirs est difficile à entendre pour les descendants des victimes, elle est toutefois nécessaire. Et plus qu'une leçon, c'est un héritage de la mémoire que nous avons le devoir de transmettre. Et pour ce faire, nous allons dévoiler une plaque, comme mes collègues Maires de Saint-Sixte et Caudecoste afin que cette mémoire perdure dans le temps.

Je vous remercie.

Alain ALARY



DUBLIN
Roger



DUBURC
Yvon



DUFOUR
Louis



MARTIN
Gaston



MARTIN
Martial

SIEURAC
Gaston



MASSON
Paul



MAUQUIE
Maurice



PELERAN
Jean



SAINT MARTIN
Franck



TONNELE
Marcel



MOUSSARON
Jacques



JEAMBERT
Jean



CARPUAT
Georges